

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL
DE TERRITOIRE**

**RÉFORMES D'ENGINS, DE POIDS LOURDS, DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS
DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

La Métropole Aix-Marseille-Provence dispose d'un parc diversifié d'engins, de poids lourds, de véhicules légers et d'équipements lui permettant d'exercer ses compétences dans les domaines variés de la propreté urbaine, de la voirie, de la circulation...

Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important de certains de ces véhicules et équipements il est nécessaire de les retirer de l'inventaire du patrimoine de Métropole Aix-Marseille-Provence.

Il est donc proposé de procéder à la réforme des véhicules, engins et équipements.